



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT
DU CAMES

**Numéro spécial
Octobre 2025**

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

**Revue du Programme Thématisé de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement**

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litimné MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDOH Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appo Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUNazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GOAmed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni** 262-275

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun** 302-317

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKN Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMÀ François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee Maryse MIMBUIH M'ELLA
	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES	
TOUKO Arinte.....	1038-1050
 GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU	
Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
 DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE	
ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
 LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?	
DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
 STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE	
Alain Messoun ESSOI	1102-1123
 FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE	
KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
 APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES	
Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
 « ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »	
SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
 DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER	
YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
 GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES	
DIALLO Fousseny	1204-1231
 AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ	
<i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance politique

L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES

SILUE Nahoua Karim

Université Alassane Ouattara, (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire des relations internationales

Résumé

Alors que nous atteignons la fin du premier quart du XXI^{ème} siècle, l'Afrique reste à la traîne de tous les continents. Cette situation contraste avec l'immensité des richesses naturelles de ce continent qui fait justement de lui le terrain privilégié de l'expression des rivalités économiques, politiques et géostratégiques des acteurs majeurs des relations internationales. Avec la traite Atlantique, les puissances européennes sont venues chercher en Afrique les moyens de construire le nouveau monde qu'elles ont découvert. Avec la colonisation elles ont construit leurs puissances économique et financière. Aujourd'hui encore, l'Afrique continue à être dépossédée de ses richesses au profit des grandes puissances qui l'ont transformée en terrain de rivalité. L'objectif de cette étude est de revenir sur les fondements historiques et contemporains de cette réalité que vivent les Africains, mais aussi de présenter sa remise en cause par la jeunesse africaine. Les résultats de l'étude permettent de dire que la mobilisation de la jeunesse africaine sur les réseaux sociaux et sur le terrain politique pousse de plus en plus à un changement de mentalité et de paradigme politique.

Mots clés : Esclavage, colonisation, Afrique, indépendance, jeunesse

Abstract

As we reach the end of the first quarter of the 21st century, Africa remains behind all continents. This situation contrasts with the immensity of the continent's natural resources, which make it the ideal arena for the expression of economic, political, and geostrategic rivalries among the major players in international relations. With the Atlantic slave trade, European powers came to Africa seeking the means to build the new world they had discovered. With colonization, they built their economic and financial power. Even today, Africa continues to be dispossessed of its wealth for the benefit of the great powers that have transformed it into a terrain of rivalry. The objective of this study is to revisit the historical and contemporary foundations of this reality experienced by Africans, but also to present its challenge by African youth. The results of the study suggest that the mobilization of African youth on social media and in the political arena is increasingly pushing for a change in mentality and political paradigm.

Keywords: Slavery, Colonization, Africa, Independence, youth

Introduction

Lorsque j'étais enfant, à mon réveil, je retrouvais dans la cour une dizaine de camarades qui m'attendait pour aller jouer. Notre première destination était la maison de Khalil, que nous investissions chaque jour. L'endroit que nous préférions dans sa maison était la chambre de ses parents qui offrait un lit en fer avec un sommier qui nous servait de trampoline. Nous assiégeons la chambre, jetions à terre matelas et draps et deux par deux nous sautions joyeusement sur le lit jusqu'à être trempés de sueur et cela sous le regard de ses parents. Ils louaient cette maison à mon grand-père et peut-être que ma présence dans le groupe les empêchait de se plaindre au risque de mécontenter ce dernier. Ils étaient des gens simples qui avaient la pudeur de leurs conditions modestes de vie et ils ne voulaient pas faire de vagues. Lorsqu'arrivait le moment d'aller jouer dehors et que Khalil avait besoin d'un jouet particulier, nous l'aidions comme des shérifs à fouiller de fond en comble toute la maison à la recherche de l'objet.

Un jour alors que nous jouions sur un terrain vague, Khalil a marché sur un tesson de bouteille qui l'a grièvement blessé au pied droit. Les jours qui suivirent, il resta chez lui et comme d'habitude nous venions le trouver pour la partie de trampoline. Un matin à notre arrivée, la maison était bondée de monde. Ne le voyant pas, nous avons voulu tout de même avoir accès à la chambre pour jouer. Mais pour une fois, à notre grand étonnement, nous n'avons même pas pu avoir accès au salon. Une personne nous informa que Khalil était en déplacement et que nous ne pourrions pas jouer ce jour dans sa maison. Plus tard nous avons compris qu'il était décédé du tétonos et que son corps était exposé au salon au moment même où nous voulions traverser la pièce pour jouer dans la chambre. Chacun de nous avait le même type de lit chez lui mais personne n'avait accepté de transformer la chambre de ses parents en espace de jeu pour la bande. Le groupe s'est donc effrité et chaque membre s'était intégré dans d'autres cercles d'amis avec des nouveaux espaces de jeux.

Cette histoire triste me vient en tête à chaque fois que je m'interroge comme dans cette étude sur la question de savoir : quelle est la nature des rapports que l'Afrique entretient avec les autres acteurs de la scène internationale ? Cette terre est le terrain de jeu favori du monde entier qui vient y rechercher ce qu'il lui faut pour satisfaire ses besoins en niant ou méprisant les intérêts des Africains. Cette exploitation des richesses de l'Afrique qui s'est accentuée avec la colonisation, a pris une connotation spécifique au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale avec la structuration d'un système international défavorable au continent. Les pays africains

n'ont aucune influence dans la définition de la gouvernance mondiale et se contentent de faire la vache dans un monde où seuls les intérêts comptent. L'objectif de cette analyse est de montrer les éléments sources de la domination et de la marginalisation de l'Afrique dans ses rapports avec le reste du monde.

Dans son rapport annuel édition 2019, la Fondation Bill et Monica Gates affirme : « 2018 nous a laissé de nombreuses surprises, bonnes et mauvaises, mais ce qui est en tête de liste, c'est le fait que l'Afrique ne grandit pas avec le monde » (Bill & Melinda Gates Foundation, 2020, p. 8). D'où tout l'intérêt de cette analyse qui invite l'Afrique à grandir non seulement avec le monde mais à s'affirmer comme une entité géopolitique souveraine et ambitieuse.

La méthode de travail dans cette étude, s'appuie essentiellement sur l'analyse d'un certain nombre de documents, de rapport d'institutions et d'ONG internationales, de discours et faits politiques. Le recouplement de toutes ces sources, ajouté à une observation du comportement des acteurs africains et internationaux des relations internationales nous permettent de dégager la trame de l'analyse en trois points principaux. Il s'agit d'évoquer les fondements historiques de l'appropriation de l'Afrique par les grandes puissances ainsi que ceux de leur domination qui se perpétue jusqu'aujourd'hui, avant d'analyser les fermentes de la nouvelle dynamique en cours pour briser les chaînes qui entravent ce continent depuis le XV^{ème} siècle.

1. De la traite Atlantique à la Conférence de Berlin (1884-1885) ou l'appropriation de l'Afrique par les puissances occidentales

L'Afrique est devenue une opportunité et une terre où les puissances occidentales notamment européennes viennent puiser littéralement les solutions à leurs différents problèmes économiques et sociaux depuis le lancement de la traite Atlantique en 1501. Pendant plus de 300 ans jusqu'en 1830, ce sont ainsi entre 15 et 20 millions d'Africains (ONU, 2007) qui sont arrachés de force à leur terre pour être conduits en Amérique et dans les Caraïbes pour permettre aux Européens de développer le nouveau monde découvert en 1492 par Christophe Colomb.

En effet, les Espagnols qui ont découvert ce nouveau monde, prennent conscience de l'immensité de ces terres mais également du climat tropical propice au développement de certaines cultures comme le café, le cacao ou encore le tabac. À côté du développement de ces cultures, les Espagnols se lancent également dans l'exploitation des minerais dont regorgent

les territoires qu'ils ont conquis. Les Indiens auxquels ils font appels pour servir de main-d'œuvre se révèlent très vite incapables de tenir le coup. Ces derniers sont remplacés par des travailleurs prélevés en Europe par le biais de recrutements volontaires avec des contrats de trois ans ou simplement kidnappés dans les ports et envoyés de force dans les plantations et mines de l'Amérique. Mais comme les Indiens avant eux, ces travailleurs volontaires et forcés sont incapables de supporter la dureté du travail. C'est ainsi que des personnages comme Bartolomeo de Las Casas¹ proposent l'emploi des Africains en lieu et place des Indiens et des travailleurs européens.

Les Portugais utilisaient déjà sur l'Ile de Sao Tomé au large de l'Afrique des esclaves africains pour les plantations de cannes à sucre. Ce sont les Portugais qui enverront les premiers esclaves noirs en Amérique pour travailler dans les plantations.

Si les premiers esclaves noirs en Amérique provenaient des plantations portugaises dans lesquels ils travaillaient déjà, les puissances européennes, devant l'immensité des plantations² et des mines, vont vite se tourner vers le continent africain pour capturer directement plus d'hommes, enclenchant ainsi dès 1502, une traite d'êtres humains qui mettra plus de trois siècles et qui va couvrir à l'Afrique plus de 20 millions de ses bras les plus valides (ONU, 2007).

Cet apport de l'Afrique est très peu sinon pas du tout évoqué dans l'Histoire du continent européen. Mieux, malgré les modalités inhumaines et dommageables de la Traite Atlantique pour l'Afrique et les Africains, certains auteurs en Occident la considèrent comme ayant été salvatrice pour le continent :

Quand l'Afrique sort de son isolement, c'est en effet à des non-Africains qu'elle le doit. En Afrique orientale, les Arabes pré-musulmans fréquentent le littoral de la Somalie, du Kenya et de la Tanzanie actuels depuis au moins deux mille ans, puis le mouvement s'amplifie à partir du VIIe siècle. Dans les pays du Sahel, ce sont les musulmans qui initient les voies de commerce à travers le Sahara. Les Portugais, quant à eux, viennent par la mer ; cette mer tellement étrangère aux Noirs d'Afrique et à laquelle ils tournaient le dos. Le phénomène de la barre, quand il existe, ne les encourageait guère à s'aventurer au large et l'ignorance de la navigation évoluée, à l'image de celle pratiquée par les Asiatiques, le leur interdisait. Conséquences des Grandes Découvertes, une partie du continent subira la Traite, mais en échange il recevra les plantes nouvelles venues d'Amérique et que les Portugais lui offrent : manioc, patate douce, maïs, haricot qui vont rapidement se généraliser pour constituer la base de la nourriture de l'Afrique noire. Ponction d'hommes d'un côté,

¹Né en 1484 et mort en 1566, est un prélat espagnol de l'ordre des dominicains qui a dénoncé les pratiques de la colonisation contre les Indiens d'Amérique. De 1550 à 1551, Las Casas élabora une défense soutenue des droits des Amérindiens à Valladolid et proclame entre autres que les guerres contre ces derniers sont injustes et qu'il faut libérer les esclaves.

²L'introduction par les portugais en 1516 de la culture de la Canne à Sucre au Brésil a été le principal moteur de la traite atlantique avec le besoin de toujours plus de bras valides dans les plantations.

mais conditions d'un essor démographique de l'autre, telle est la réalité complexe de cette période de contacts (B. Lugan, 1989, p. 17).

C'est depuis cette époque que l'Afrique est devenue le terrain privilégié de la promotion des intérêts des puissances européennes qui mettront tout pour la garder sous leur influence.

En effet, après l'indépendance des États Unis le 4 juillet 1776, les colonies d'Amérique Latine et des Caraïbes accèdent également à leur indépendance entre 1811 et 1839. Dans la foulée de ces accessions à l'indépendance, l'esclavage est aboli en 1848 dans les colonies françaises et en 1860, le navire *Clotilde* fait un dernier aller-retour vers le Bénin pour ramener 110 esclaves vers l'Alabama (*Courrier International*, 2019, p. 6).

Pour consolider leur existence face à une Europe toujours dominante dans le monde, les États-Unis vont procéder à une nouvelle distribution internationale des zones d'influences. C'est ainsi qu'à travers un discours prononcé le 2 décembre 1823 devant le Congrès, le Président américain James Monroe ferme l'Amérique aux puissances européennes : « Les Amériques ne sont plus ouvertes à la colonisation. Toute intervention européenne dans les affaires des Amériques sera perçue comme une menace pour la sécurité et la paix. Les États-Unis, en contrepartie, n'interviendront pas dans les affaires européennes. » (C. Julien, 1968, p. 12).

Les Européens vont donc se précipiter sur les autres continents notamment l'Afrique. Cependant, il n'est plus question de se contenter de venir y capturer des esclaves mais de s'y installer pour de bon afin d'exploiter ses immenses richesses. Pour cela, une course surnommée à juste titre « la course au clocher », s'engage donc entre ces différentes puissances au point d'aggraver leurs rivalités et les tensions qu'elles entretiennent entre elles en Europe. C'est pour empêcher tout cela que le Chancelier Allemand Bismarck convoque 15 puissances à Berlin³ du 15 novembre 1884 au 26 février 1885. Aucun représentant des royaumes ou peuples africains n'y était. Cette conférence de Berlin ne procédera ni plus ni moins qu'au partage de l'Afrique entre les puissances européennes en y définissant les modalités pratiques.

Pour le Chancelier allemand Bismarck, il s'agissait d'utiliser l'Afrique pour offrir à la France des compensations à la perte de l'Alsace-Lorraine. Pour la France, cette aventure coloniale qui s'ouvrait ainsi représentait plus que cela. En effet, après la défaite face à la Prusse

³ Les 15 puissances présentes sont : Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Empire Ottoman, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie et la Suède-Norvège.

en 1870⁴, la France est dans un état de léthargie qui plomb ses ambitions internationales. L'aventure coloniale en Afrique apparait alors au-delà de toutes les raisons évoquées (économiques, humanitaires et autres), comme une sorte de résurrection pour la France. Jules Ferry qui en est l'un des plus farouches partisans le dira avec des mots forts :

Est-ce le moment pour la France de se contenter de la politique du coin de feu qui (...) rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure, toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième ou au quatrième. (...) Il faut que notre pays se mette en mesure de faire ce que font tous les autres, et, puisque la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure qu'il est toutes les puissances européennes, il faut qu'il en prenne son parti, autrement il arrivera... oh ! pas à nous qui ne verrons pas ces choses, mais à nos fils et à nos petits-fils ! il arrivera ce qui est advenu à d'autres nations qui ont joué un très grand rôle il y a trois siècles, et qui se trouvent aujourd'hui, quelque puissantes, quelque grandes qu'elles aient été descendues au troisième ou au quatrième rang. » (J. Ferry, 1885).

Une fois encore c'est en Afrique que les puissances européennes trouvent une solution à leurs contradictions et tensions internes.

Pendant les deux guerres mondiales, les Africains seront mobilisés en masse pour combattre. Pour la Première Guerre mondiale, la France envoie sur le théâtre européen, 500 000 hommes pour servir comme soldats dont 45 000 d'Afrique noire (R. S. Fogarty 2008, p. 17) et 158 000 d'Algérie (L. Dornel, 2000, p. 9). Au total, « l'armée d'Afrique » a perdu près de 45 000 hommes, ce qui représente un peu plus de 3% des morts français de la Grande guerre (M. Lachkar, 2018, p. 4).

Commentant cette contribution des colonisés à l'effort de guerre français, Albert Sarraut (1923, p. 51) écrit : « la contribution coloniale à la victoire de la Grande Guerre avait montré que le colonialisme français avait « payé » et ouvert la voie à des dividendes encore plus importants après la guerre. ». Si les dividendes dont il s'agit vont s'illustrer d'abord dans le renforcement du régime des travaux forcés, (A. Conklin, 1997, p. 25), Français et Britanniques vont récidiver durant la Seconde Guerre mondiale.

En effet, durant la Seconde Guerre mondiale, le recours aux soldats africains s'intensifie et donne un avantage à la France et à la Grande Bretagne sur l'Allemagne qui ne dispose pas de colonie. La Grande Bretagne recrute 1,6 millions d'Indiens et environ 500 000 Africains quand

⁴Le 19 juillet 1870, la France de Napoléon III entre en guerre contre la Prusse de Guillaume Ier, alliée à plusieurs États allemands. Ce conflit va provoquer en quelques mois la chute du Second Empire et favoriser la proclamation de la IIIe République le 4 septembre 1870.

la France fait appel à 340 000 colonisés, dont 70 000 soldats d'Afrique du Nord, et 40 000 à 65 000 soldats d'Afrique subsaharienne (M. Lachkar, 2018, p. 6).

La colonisation permet aux puissances européennes de prendre conscience des grandes opportunités que représentent pour elles les ressources naturelles et humaines de l'Afrique pour leur rayonnement international. Elles mettront donc tout en œuvre pour faire perdurer ce système.

2. La colonisation et les ferment d'une domination sempiternelle

En 1939 au début de la Seconde Guerre mondiale, beaucoup dans les métropoles européennes étaient convaincus que le système colonial allait encore perdurer au moins pendant 200 ans encore. La conviction qui était majoritaire au sein des métropoles était que les Africains étaient incapables de participer aux affaires politiques avant un long entraînement à la gestion des affaires locales.

Sur le plan économique et financier, cette dépendance vis-à-vis de la métropole a été méthodiquement scellée par la mise en place d'un modèle économique qui perdure jusqu'à ce jour, celui du pacte colonial qui implique une économie de traite qui cantonne l'Afrique dans le rôle de fournisseur de matières premières agricoles, minières, minéralières et énergétiques indispensables aux grandes puissances.

En effet, après ce qui est réputé comme une pacification du continent entre la fin du Congrès de Berlin de 1884-1885 et la fin de la Première Guerre mondiale, et qui est en réalité la réduction au silence de toute contestation de l'ordre colonial par des massacres, déportations et autres sévices et tortures, les puissances coloniales déploient et imposent le pacte colonial. Selon ce dernier, la colonie doit servir uniquement aux intérêts et à l'enrichissement des métropoles et rien d'autres.

Parallèlement à la mise en place de cette économie de traite dont les pays africains aujourd'hui encore ont du mal à s'en défaire, l'œuvre coloniale a été aussi et peut-être même principalement une œuvre de conformation des esprits des africains à voir dans la civilisation occidentale et en ceux qui la porte, le nec plus ultra et le seul modèle de perfection auquel on ne peut que se soumettre avec docilité.

Cette dimension psychologique ou raciale de la colonisation découle des prétentions civilisatrices que les puissances comme la France ou la Grande-Bretagne ont habillé leurs intrusions dans la vie des populations africaines. Ruyard Kipling (1899, p. 290), traduira cela dans son poème le « du fardeau de l'Homme Blanc » et Jules Ferry dans son discours disait :

« est-ce le moment pour la France de se confiner dans la politique du coin de feu ? Une politique qui marquera dans les siècles prochains les peuples frappés de damnation ou menacés de décadence ? » (G. Manceron, 2007, p. 75).

Cette dimension psychologique a instillé dans l'esprit des colonisés ce que Octave Mannoni dans son livre *Psychologie de la colonisation*, paru en 1950, a appelé le complexe de la dépendance. Cette idée a été fortement combattue en son temps même par les plus ardents pourfendeurs de la colonisation comme Aimé Césaire⁵ et Frantz Fanon qui ne croyaient pas du tout qu'il ait une psychologie de la colonisation chez les peuples. Cependant, si cette psychologie n'existe pas effectivement de manière innée chez les Africains, elle a bien été instillée dans leur imaginaire de manière subliminale et résolue par les colons. Mannoni le dit d'ailleurs dans son ouvrage :

[...] on comprend bien qu'il n'est pas question d'étudier une pensée "primitive", quelque sens que l'on donne à ce mot. Il s'agit des phénomènes qui se manifestent dans une situation coloniale et de la manière dont, à une telle situation, réagissent les coloniaux autant que les colonisés. Ce domaine de recherche est presque inexploré (O. Mannoni, 1950, p. 15).

Il s'agit donc des relations entre colon et colonisé et comment le premier s'assure que le second lui reste éternellement redevable. En effet, tout a commencé par un rejet systématique de l'identité et de toutes les valeurs qui faisaient altérité des populations colonisées depuis la nuit des temps. Les croyances religieuses, les institutions sociales et politiques, les modalités de vie quotidienne des populations africaines sont présentées comme nuisibles ou barbares au nom de la religion chrétienne et remplacées par celles du colon qui représentent la civilisation. Il lui est désormais interdit de parler sa langue maternelle en public sous peine de sanctions, il adopte le dieu des missionnaires qui sont arrivés en même temps que les troupes coloniales. L'homme noir dépossédé de son identité, perd ses repères et sa confiance en lui et son altérité d'être humain. L'Africain fini par accepter d'abord et par croire ensuite qu'il est et sera toujours inférieur au Blanc et cela quel que soit son rang social.

⁵ Dans son Discours sur le colonialisme, publié en 1950, Césaire dit ceci du livre : « Pour ce qui est de M. Mannoni, ses considérations sur l'âme malgache et son livre méritent que de lui en fasse grand cas. Qu'on le suive pas à pas dans les tours et détours de ses petits tours de passe-passe, et il vous démontrera clair comme le jour que la colonisation est fondée en psychologie ; qu'il y a de par le monde des groupes d'hommes atteints, on ne sait comment, d'un complexe qu'il faut bien appeler complexe de la dépendance, que ces groupes sont psychologiquement faits pour être dépendants ; qu'ils ont besoin de la dépendance, qu'ils la postulent, qu'ils la réclament, qu'ils l'exigent ; que ce cas est celui de la plupart des peuples colonisés, des Malgaches en particulier. Foin du racisme ! Foin du colonialisme ! Ça sent trop son barbare. M. Mannoni a mieux : la psychanalyse. Agrémentée d'existentialisme, les résultats sont étonnantes : les lieux communs les plus éculés vous sont ressemblés et remis à neuf ; les préjugés les plus absurdes expliqués et légitimés et magiquement les vessies deviennent des lanternes » (M. Delbraccio 2015, p. 264).

Dès lors, sans porter atteinte au prestige de la lutte des populations pour leurs émancipations à travers le réveil des consciences qui secoue l'Afrique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et dans le souci de remettre l'Histoire à l'endroit, on peut affirmer que ceux que l'on appelle les « pères des indépendances africaines » ont été opportunistes en surfant sur la bonne vague.

D'ailleurs, nombreux sont ces leaders qui se sentaient incapables de gérer en toute autonomie leurs populations. C'est ainsi qu'au référendum de septembre 1958 dans les colonies françaises seulement une, la Guinée choisie d'être indépendante pendant que les autres votes pour rester sous la coupe de la France dans une nouvelle structuration de leurs relations. En 1960, lorsque ces dernières concèdent enfin à demander leur indépendance comme le prévoient les textes de la Communauté française, ils demandent expressément au Général De Gaulle de transformer le Secrétariat Général⁶ de la Communauté en Cellule Africaine de l'Élysée. Le Général De Gaulle qui n'a plus mis les pieds en Afrique depuis 1958 dira dans ses Mémoires qu'entre 1960 et juin 1962, les Présidents des 14 anciennes colonies françaises étaient constamment à Paris au point qu'il a eu avec eux au total « près de deux cents entretiens avec les uns et les autres » (C. Degaulle, 2014, p. 765).

Dès lors, comme on le voit aujourd'hui, la validité des indépendances octroyées à la chaîne dans les années 1960 est fortement remise en cause par la nouvelle génération qui accuse l'ancienne d'abus de confiance pour avoir conduit au charnier les aspirations de liberté et de souveraineté des populations. Cette situation paradoxale est la conséquence du fait que les anciennes puissances coloniales ne considèrent en réalité ces indépendances comme le disait Jacques Foccart, comme : « Une indépendance de drapeau ».

En admettant que leurs pays pourtant réputés indépendants soient emprisonnés dans des pré-carrés ou chasses gardées de telles ou telles puissances, les dirigeants africains ont accepté d'endosser le rôle et la fonction de contremaîtres ou de représentants de commerce au service de la promotion des intérêts étrangers. Si donc, l'Afrique est aujourd'hui comme une personne qui meurt de soif les pieds dans l'eau, c'est uniquement parce que ses énormes et diverses ressources profitent toujours et prioritairement aux autres.

En 2022, la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED, 2022, p. 14) estimait que le continent noir possède 54 % des réserves mondiales de platine, 78 % de celles de diamant, 40 % de celles de chrome et 28 % de celles de manganèse.

⁶C'était l'organe de gestion de la Communauté ; il regroupait tous les Chefs d'États africains et français et se réunissait chaque 6 mois une fois en France une fois en Afrique

Son sous-sol renferme des quantités parmi les plus importantes au monde d'or, d'uranium, de phosphore, de coltan et de charbon. À cela s'ajoute les importantes réserves d'hydrocarbures, de pétrole, de gaz, de charbon et de minéraux. Le continent abrite 24% des terres arables mondiales et ne génère que 9 % de la production agricole mondiale. En 2021, sept pays africains pointaient dans le top 20 des producteurs d'or au monde⁷ et malgré cela on ne retrouvait aucun d'entre eux dans le top 20 du classement des pays possédant des réserves d'or dans les coffres des États ou des banques centrales pour la même année.

Encore plus emblématiques en termes de paradoxe entre les ressources et le niveau de développement des pays africains, sont les chiffres portant sur le total des bénéfices tirés de l'exploitations de leurs ressources naturelles en pourcentage de leur PIB.

Le mécanisme de calcul de ces chiffres a été défini pour la première fois dans un document publié en 2011 par la Banque Mondiale sous le titre de " *The Changing Wealth of Nations: Measuring Sustainable Development in the New Millennium*" Depuis lors, ce rapport " *The Changing Wealth of Nations*", fournit chaque année une comptabilité la plus complète de la richesse des nations, assortie d'une analyse approfondie de l'évolution de la richesse et des voies pour créer de la richesse pour l'avenir notamment à partir du capital nature.

Pour ce qui est du pourcentage des apports des ressources naturelles dans le PIB pour l'année 2019, le Congo Brazzaville arrive en tête avec 47%, suivi de la Libye 44% et de la Guinée Équatoriale 30%. Pour les autres les chiffres se situent entre 0,3 et 20%.

Cette réalité explique largement que le continent africain avec 54 pays ne représente que moins de 3% du commerce Mondial selon un rapport de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique publié fin décembre 2023 (CEA, 2023, p. 4). Ce rapport met en évidence la dynamique du commerce mondial et l'intégration régionale en Afrique, révélant que les échanges entre les pays africains demeurent nettement inférieurs à ceux avec le reste du monde. Pour 2024, parmi les 45 pays les moins avancés au monde, on compte 33 pays africains⁸. Plus de 600 millions d'Africains vivent sans accès à électricité alors même que des pays comme le Niger compte parmi les plus grands producteurs d'uranium au monde.

Dans cette fonction de pourvoyeuse de matières premières et de consommatrice de produits manufacturés importés, les multinationales jouent un rôle fondamental. Ces multinationales participent à tous les projets de financement public des États africains. C'est

⁷ Le Ghana (7ème), l'Afrique du Sud(8ème), le Soudan (10ème), le Mali (17ème), la Guinée (18ème), le Burkina Faso (19ème) et la Tanzanie (20ème)

⁸

UN list of least developed countries ; in <https://unctad.org/topic/least-developed-countries/list> consulté le 30 Mars 2024

ainsi que justifiant la mise à la disposition de l'Afrique sur cinq ans de 150 milliards d'Euros, l'Union Européenne indique que :

Le financement du train de mesures en faveur des investissements Afrique-Europe dans le cadre de la stratégie « Global Gateway » comprend l'aide bilatérale de l'UE et des États membres de l'UE, des subventions et des prêts. Le train de mesures en matière d'investissements attirera également des fonds privés, ciblant les investissements tant de l'Afrique que de l'Europe. (Union Européenne, 2022, p. 2).

Le qualificatif de « fonds privés » fait référence aux apports notamment des multinationales. Lors du Premier Sommet Afrique-Etats-Unis tenu en Aout 2014, le Président Obama a annoncé un investissement de 33 milliards de dollars sur le continent pour les cinq années suivantes dont seulement 10 proviendraient du secteur public.

Cette prééminence du monde des affaires dans la relation patron-client dans laquelle évoluent leurs rapports et échanges économiques, politiques et diplomatiques entre l'Afrique et les grandes puissances explique en partie que de tout le corpus du droit en Afrique, seul celui du droit des affaires fait l'objet de toutes les attentions sur la scène internationale⁹.

D'ailleurs pour de nombreux analystes, le concept « d'émergence » accolé à l'évocation économique de certains pays agit comme un sergent-recruteur pour attirer les multinationales des grandes puissances dans l'eldorado africain. L'ancien Premier Ministre Japonais Shinzo Abe depuis la tribune du siège de l'Union africaine a déclaré en janvier 2014 : « Avec le potentiel que lui donnent ses ressources, avec sa capacité de croissance économique, l'Afrique est aujourd'hui un continent qui porte les espoirs du monde ». (M. Camara, 2015, p. 3).

Sur le plan politique, les dirigeants sont incapables d'assumer la légitime prétention du continent du fait de ses immenses richesses, du poids de son nombre (54 États) et du fait qu'il est de plus en plus courtisé par les anciens et nouveaux partenaires (la multiplication des sommets Afrique- tel ou tel pays ne se compte plus).

En 1980, des économistes africains ont élaboré un Plan d'Action de développement global (PAL) du continent qui a été adopté à Lagos par les Chefs d'États et de Gouvernement en Avril 1980. Cette stratégie avait pour fondement un développement endogène et autocentré de l'Afrique devant aboutir à la construction d'un modèle productif propre et une sorte de démocratie économique. Les économistes africains qui l'on élaboré, visaient sur la période 1980-2000 : « l'autosuffisance nationale et collective dans le domaine économique et social, en

⁹Si en interne les gouvernements ne subissent aucune pression pour instaurer l'État de droit, nous avons assisté ces dernières années à des injonctions des grandes puissances non pas pour établir la justice pour les populations mais pour assainir l'environnement des affaires. L'État de droit a été instauré pour les affaires en Afrique. On ne compte plus les rencontres de hauts niveaux pour affiner toujours plus ces normes au sein des espaces géopolitiques de notre continent.

vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international » (R. Anne-Cécile, 1980, p. 4).

Les mesures phares de ce plan portaient sur la mise en place d'une stratégie continentale en matière de transports et de communications ainsi que l'intensification des échanges commerciaux et financiers interafricains¹⁰. Ce plan était également en avance sur son temps car il préconisait le développement des nouvelles technologies et la formation. Le socle du PAL était la mutualisation au niveau du continent de tous ces efforts de développement.

Malheureusement, ce plan sera abandonné seulement quelques semaines plus tard au profit des plans d'ajustements structurels des institutions de Breton-Wood contenu dans le rapport Berg¹¹ rédigé par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale.

Ce rapport Berg affirmait que la source des difficultés économiques de l'Afrique venait de l'intérieur au contraire du Plan de Lagos qui attestaient qu'elle venait de la structuration des relations de l'Afrique avec le monde extérieur. Dès lors en abandonnant le Plan de Lagos au profit de celui des institutions de Breton Wood, les dirigeants africains ont décidé de maintenir : « les anciennes structures de domination consacrées par les règles du droit international public actuel (...) au détriment d'un droit international nouveau appelé à légitimer les revendications des pays du Tiers Monde pour l'instauration d'un Nouvel ordre économique international. » (M. Kandawire, 1983, p. 20).

Ces plans d'Ajustements ont retardé le développement du continent et aggravé sa dépendance des prêts des grandes puissances. Comme le reconnaît Bernard Lugan (1989, p. 243-244) :

Il y a cinq ans, on espérait que les ajustements structurels effectués dans les économies des pays emprunteurs, combinés à la progression des économies des pays industrialisés et aux rééchelonnements consentis, diminueraient progressivement le poids de la dette. En fait, aucun des pays dont la dette a été rééchelonnée n'a vu réduire ses ratios d'endettement. Au contraire, les ratios ont augmenté en 1986 et en 1987. Le cas de l'Afrique est particulièrement tragique.

L'Afrique a ainsi abandonné son développement parce que les puissances occidentales mis en difficulté par les différentes crises pétrolières de 1973 et 1979 avaient besoin que les

¹⁰ Ce Plan de Lagos est devenu en 2015, la référence de la rédaction de *l'Agenda 2063*, adopté le 31 Janvier 2015 par l'Union Africaine comme feuille de route des actions devant conduire à l'intégration et au développement du continent.

¹¹ Le rapport Berg fait l'apologie du libéralisme économique et celle de l'exportation accrue des matières premières conformément à l'économie de traite installée par la colonisation. Il encourage la privatisation de tous les secteurs économiques afin que les firmes multinationales puissent facilement intégrer les systèmes économiques des pays africains et mêmes en prendre le contrôle.

Africains économisent le prix du pain qui doit mourir leurs enfants pour rembourser leurs dettes et ses intérêts qui dépassent souvent le capital prêté.

Ceux qui manifestaient une certaine indépendance étaient purement et simplement éliminés par des coups d'États suscités et soutenus de l'extérieur. Cependant, ces dernières années avec la transition sur les plans politique et intellectuel entre l'ancienne et la nouvelle génération d'africains les choses semblent évoluer vers une véritable libération du continent et sa révélation sur le plan, international.

3.La nouvelle génération d'Africains et ses exigences en termes de relations du continent avec les autres

L'Afrique compte en 2022 plus d'un milliard 480 millions d'habitants dont plus de 75% ont moins de 30 ans (UNESCO, 2023, p. 75). En 2022 selon l'Unesco, le taux d'alphabétisation en Afrique s'élevait à 77,5 % (UNESCO, 2023, p. 75). C'est une jeunesse mieux formée que ses parents, surinformée et sans complexe qui malgré tout, n'arrive pas à se construire sur le continent avec un taux de chômage estimé à 33% par l'Organisation Internationale du Travail en 2023 (OIT, 2024).

L'oisiveté étant la mère de tous les vices, les jeunes ainsi cantonnés dans des salles d'attente de l'action durant de très longs moments, finissent par se pervertir et se marginaliser. Ceux qui ne sont pas minés par le vice, s'enfuient se noyer dans la mer ou mourir dans le désert en tentant d'échapper à l'habitude de ne rien espérer dans leurs pays. Au fond de la mer et dans le désert du Sahara : « se trouvent donc enfouie une grande quantité des forces tectoniques que le continent pourrait utiliser pour se projeter vers un destin plus radieux et moins désespérant » (M. Camara, 2024 p. 2).

Ceux qui choisissent de rester voient dans la soumission de leur pays aux grandes puissances la source de leurs problèmes et s'engagent à défier les gouvernements qui a leurs yeux sont complices de cela.

Dans les années 2010-2011 les jeunes dans le monde Arabe se sont révoltés contre la gestion de leurs pays par les dirigeants qui se souciaient très peu d'eux dans leurs priorités de gouvernement.

Cependant, cette volonté des jeunes arabes à être les moteurs du changement de paradigme dans la gouvernance de leur pays a fait tache d'huile et inspiré grandement les jeunes de l'Afrique subsaharienne où la dépendance vis-vis des grandes puissances est plus forte et plus manifeste.

Les réseaux sociaux jouent un rôle décisif dans le combat des jeunes africains qui présentent leur posture comme panafricaine c'est-à-dire dépassant les frontières de leurs pays respectifs. Des activistes, très virulents suivis par de millions de jeunes sur les réseaux sociaux vont prendre la tête de cette mobilisation et de cet éveil de conscience. Si leur message est réceptif c'est d'abord et surtout dû au fait qu'ils arrivent aux oreilles d'une jeunesse décomplexée et ultra majoritaire qui refuse désormais de se laisser conter par des « vieillards qui s'accrochent au pouvoir pour uniquement servir des intérêts étrangers ». L'adage populaire proclame que : « Les Européens sont dirigés par leurs enfants et les Africains par leurs grands-pères ».

La contestation contre la soumission des gouvernements aux puissances étrangères est plus grande dans le pré-carré français du fait justement de la politique paternaliste de la France qui avec ses bases militaires implantées dans lesdits pays, garde toujours une haute main sur la gestion politique et économique de ces derniers.

Les jeunes vont d'abord s'attaquer à un symbole fort de la colonisation française à savoir la monnaie commune à 14 États africains créée en 1945 sous l'appellation de Franc des Colonies Françaises d'Afrique (CFA). Après les « indépendances », il deviendra le franc de la Communauté Financière Africaine (CFA). Le fait même d'avoir gardé l'acronyme CFA en dit long sur ce que cette monnaie représente dans les relations entre la France et ses Colonies d'Afrique.

En effet jusqu'en 2022, les pays utilisant cette monnaie devaient loger au trésor français 50% de leurs avoirs, et au sein des deux banques centrales qui gèrent cette monnaie, siégeaient un représentant de la France qui était doté d'un droit de veto. Ces informations serviront de sergent recruteur pour les activistes comme le Franco-Béninois Kemi Séba¹² pour mobiliser une jeunesse chauffée à blanc. Les mobilisations contre le francs CFA, les accords entre la France et ses anciennes colonies tout comme la présence des troupes française dans certains pays iront en prenant de l'ampleur.

Dans cette mouvance, certains régimes réputés travailler à peindre en doré les chaînes qui entravent leur pays seront balayés soit par des coups d'État largement suscités par les jeunes qui les applaudiront à chaque fois comme au Mali, en Guinée, au Burkina Faso ou au Niger, soit par les urnes comme au Sénégal.

¹² Kémi Séba lors d'une manifestation devant le siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest à Dakar « exposer les méfaits de la Françafrique », le 17 Aout 2017, il brûle devant les caméras un billet de 5000 F CFA. Il sera interpellé le 25 août et jugé deux jours plus tard avant d'être expulsé du pays.

Tout cela se déroule dans un contexte international marqué par l'effritement de l'influence économique et diplomatique des puissances occidentales face aux puissances asiatiques comme la Chine et l'Inde ainsi que de la montée en puissance des Brics¹³ (Brésil, Russie, Inde, Chine Afrique du Sud) qui travaille à l'avènement d'un nouvel ordre économique mondial plus juste et multipolaire. Sur le plan continental on assiste au retour fulgurant de la Russie après une décennie de prise de distance suite à la chute de l'Urss en 1991.

En effet, depuis l'an 2000 et l'arrivée au pouvoir de Poutine, la Russie a entrepris de reprendre la place que l'Urss occupait auprès des pays africains. Tout en rappelant qu'elle n'a pas un passé colonial sur le continent et qu'elle s'est mise toujours du côté des Africains dans leurs luttes pour leur émancipation. La Russie avance donc ses pions et occupe les espaces laissés vide par les puissances occidentales après leur expulsion des pays comme le Mali, le Burkina Faso ou le Niger. La jeunesse africaine qui semble avoir trouvé en la Russie une alliée de circonstance pour mener le combat, se défend de vouloir mener le continent de charybde en scylla comme les mettent en gardent certaines voix d'ici et d'ailleurs.

Pour se défendre, les porte-voix de cette jeunesse et de cette nouvelle génération d'Africains se disent conscients des défis qui se présentent au continent et estiment que deux préalables pourront permettre de les affronter au mieux des intérêts de l'Afrique à savoir l'unité et la souveraineté de l'Afrique. Les Africains doivent pouvoir décider pour eux-mêmes et avoir une emprise sur leurs immenses ressources qui jusque-là ne profitent qu'aux autres.

C'est en effet, sur la promesse de renégocier tous les contrats liant le Sénégal aux partenaires extérieurs que le nouveau Président Sénégalais de 43 ans, Bassirou Diomaye Faye, a été plébiscité dès le premier tour, le 24 mars 2024.

Certaines actions menées par les gouvernements qui ont pu affirmer leur « indépendance » comme la demande faite le 16 mars 2024 par la junte nigérienne aux troupes américaines de quitter leur territoire, apportent du vent dans les voiles de cette jeunesse qui par son nombre sait qu'elle a désormais la main pour fonder l'histoire sur le continent.

Conclusion

Avec plus d'un milliard d'habitants, l'Afrique est officiellement considérée par tous les indicateurs comme étant le continent le plus pauvre du monde. Mais paradoxalement l'Afrique reste le continent le plus riche au monde en termes de ressources naturelles.

¹³ Les Brics dont le PIB a dépassé en 2023 celui du G7 a le vent en poupe avec des demandes d'adhésions formulées par une trentaine de puissances économiques émergentes.

Le 28 juillet 2014, à la tribune du "Washington Fellowship for Young African Leaders" le Président Obama a formulé le vœu de voir émerger : « une Afrique forte et autonome », reconnaissant ainsi que l'Afrique n'est ni forte ni autonome et en le disant, il ne faisait pas une proclamation extraordinaire. Bien que n'étant pas dans le même registre, cette réflexion peut être mise en parallèle avec la déclaration de Dakar de Juillet 2007 de Nicolas Sarkozy qui a estimé que « l'Afrique n'était pas assez entrée dans l'Histoire ». Ces deux discours questionnent fortement et frontalement (pour celui de Dakar) le rapport de l'Afrique et des Africains à l'histoire, à leur propre histoire ainsi que l'apport du continent noir à l'universel, au progrès, à la construction et à l'enrichissement de la civilisation mondiale.

Le continent considéré comme le berceau de l'humanité et abritant de grandes ressources naturelles, a été confiné dans la distribution internationale au rôle de pourvoyeur de matières premières et de consommateur de produits manufacturés et de technologies venus d'ailleurs. Mise sous domination étrangère depuis le XVème siècle et psychologiquement conformée à servir de terrain de jeux pour la promotion et la sauvegarde d'intérêts étrangers, l'Afrique a abdiqué à s'assumer convenablement sur la scène internationale. Tout fonctionne depuis toujours comme si les Africains ne savent pas ce qui est essentiel pour eux et doivent se conformer pour cela aux directives externes.

L'Afrique est également comme une mère nourricière qui nourrit les enfants des autres pendant que ses propres enfants meurent de faim. Cette situation avec laquelle l'ancienne génération des élites africaines était confortable, ne convient plus à la nouvelle qui est en train de lui succéder sur les plans politique et intellectuel. Très longtemps mise en jachère par un abrègement de l'enfance et un étirement sur des durées totalement inouïes de l'adolescence à l'aide d'une formule de confort qui ne correspond à rien à savoir : « c'est l'avenir qui appartient à la jeunesse », les jeunes africains sont en train d'assumer leur part de responsabilité dans la construction de leur continent.

Il est vrai qu'en Afrique nous sommes dans un écosystème qui privilégie les valeurs d'expérience et de sagesse dont sont dépositaires les anciens et qui fondent la relation verticale entre eux, destinés à commander, et les jeunes sommés d'obéir. Mais les moteurs qui conduisent le développement dans le monde actuel fonctionnent avec d'autres variantes dont la non prise en compte équivaut à une condamnation à la stagnation de la société concernée.

Dès lors, les dynamiques politiques et sociales qui traversent actuellement l'Afrique sont la résultante de l'expression de leur force de vie, de réflexion, d'ambition, d'indignation, de

révolte et de colère créatrice et salvatrice de la jeunesse africaine. Celle-ci ne se satisfait pas du fait que leur continent continue à être à l'image de la Maison de Khalil, l'ère de jeu des autres.

Références Bibliographiques

- ANNE-CÉCILE Robert, 2015, « Le plan de Lagos », *Le Monde Diplomatique* Juin-Juillet 2015.
- CAMARA Moritié, 2015, « A qui profitera l'émergence de l'Afrique ? », *Fraternité Matin*, Abidjan, 19 Mars.
- CAMARA Moritié, 2024, « Laissons les jeunes assumer leurs responsabilités de construire le présent de notre continent », *L'exterieur*, 1^{er} avril.
- CLAUDE Julien, 1968, *L'Empire américain*, Les Repères Languirand, coll. « Livre de poche », 265 p.
- CNUCED, 2022, Rapport annuel 2022, 84 p.
- Commission Économique pour l'Afrique, 2023, Performances et perspectives économiques trimestriels de l'Afrique Octobre-décembre 2023: Aggravation de l'insécurité alimentaire dans le contexte de la cessation de l'Initiative sur le transport sécurisé des céréales et des denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens. Addis-Abeba, in <https://hdl.handle.net/10855/50030>, consulté le 06 octobre 2024
- CONKLIN, Alice, 1997, *A Mission to Civilize. France et Afrique de l'Ouest, 1895-1930* Stanford
- *Courrier International*, 2019, « Histoire : L'épave du dernier bateau d'esclaves des États-Unis a été retrouvée », 24 Mai, p. 8-9
- DEGAULLE Charles, 2014, *Mémoires d'Espoir*, Plon, 1163 p.
- DELBRACCIO Mireille, 2015, « La Psychologie de la colonisation d'Octave Mannoni. Dépendance, reconnaissance, altérité », *L'information psychiatrique*, 2015/3, p. 263-270
- DORNEL Laurent, 2020, « Empires. Conflits et combattants impériaux et coloniaux », dans LOEZ André (dir.), *Guerres mondiales et impériales (1870-1945)*, Paris, Passés Composés/Ministère des Armées, p. 127-181
- FOGARTY Richard, 2008, *Race and War in France. Colonial Subjects in the French Army, 1914-1918*, Baltimore
- FOGARTY Richard, 1956, « African Labour in Europe (Africa) », in 1914-1918-online. International Encyclopedia of the First World War, ed. By Ute Daniel

- GATES Bill & Melinda Foundation, 2020, *Annual Report 2019*, at <https://www.gatesfoundation.org/about/financials/annual-reports/annual-report-2019>
- GILLES Manceron, 2007, *1885 : le tournant colonial de la République*, Paris, La Découverte, 166 p.
- *Journal officiel de la République française*, 1885, Extrait du discours de Jules Ferry : Les fondements de la politique coloniale (28 juillet 1885), Débats parlementaires. Chambre des députés, sur clio2web.uclouvain.be/items/show/9503, consulté le 13 mai 2024).
- LACHKAR Michel, 2018, « 1914-1918: l'Afrique a payé un lourd tribut à "la Grande guerre" », *France Télévision*, 18 Mars 2018
- LUGAN Bernard, 1989, *l'Afrique, l'Histoire à l'endroit*, Paris, Perrin, Collection Vérités et légendes, 288 p.
- MANNONI Octave, 1950, *Psychologie de la colonisation*. Préface de Livio Boni. Seuil, 330 p.
- MKANDAWRE Thandikle, 1983, « Le Plan d'Action de Lagos et la Banque Mondiale : Étude comparative des deux points de vue sur l'alimentation et l'agriculture en Afrique », *Africa Development, A Quarterly Journal of CODESRIA*, p. 20-34
- ONU, 2007, Traite transatlantique des esclaves, www.un.org/fr/events/slaveryremembranceday, consulté le 06 octobre 2024
- ROBIQUET Paul, 2005, *Discours et Opinions de Jules Ferry*, Bibliothèque Cour de Cassation
- RUDYARD Kipling, 1899, « The White Man's Burden : The United States and the Philippine Islands », *McClure's Magazine*, vol. 12, n°4, février 1899, p. 290.
- SARRAUT Albert, 1923, *La mise en valeur des colonies françaises*. Paris
- UNESCO, 2023, Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2023 de l'UNESCO
- Union Européenne, 2022, « UE-Afrique: paquet d'investissement «Global Gateway», https://ec.europa.eu/commission/presscorner/api/files/attachment/874067/GG_Africa_InvestmentPackage_FR.pdf.pdf, consulté le 10 octobre 2024